

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 17 juin 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019**

**2019 DPE 1** Convention de participation de la Ville de Paris à la cinquième phase (2019-2023) du programme de recherche "Observatoire des Polluants Urbains en Ile de France".

**Mme Célia BLAUEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2224-5 ;

Vu le projet en délibération en date du 28 mai 2019, par lequel Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative aux modalités de participation de la Ville de Paris à la cinquième phase (2019-2023) du programme de recherche dénommé « Observatoire des Polluants Urbains en Ile de France » (OPUR) ;

Vu le projet de convention relative aux modalités de participation de la Ville de Paris à la cinquième phase (2019-2023) du programme de recherche dénommé « Observatoire des Polluants Urbains en Ile de France » (OPUR), figurant en annexe de la présente délibération ;

Sur le rapport présenté par Mme Célia BLAUEL au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : La convention relative aux modalités de participation de la Ville de Paris à la cinquième phase (2019-2023) du programme de recherche dénommé « Observatoire des Polluants Urbains en Ile de France » (OPUR) entre la Ville de Paris et l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées est approuvée.

Article 2 : Les dépenses correspondantes, d'un montant de 30.000 € annuels, sans TVA, seront imputées en section d'exploitation du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris, sur les exercices 2019 à 2023 sous réserve de la décision de financement.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative aux modalités de participation de la Ville de Paris à la cinquième phase (2019-2023) du programme de recherche dénommé « Observatoire des Polluants Urbains en Ile de France » (OPUR).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**